



TOUR ET DETOURS

Membre de l'USC

Association de randonnées pédestres régie par la loi de 1901

N° SIRET : 523 399 327 00015

Enregistrement à la sous-préfecture de DIE n°W261000084

Rue Aristide DUMONT - 26400 CREST



Tel Président : 06 26 33 18 57

Email : president@touretdetours.fr

Site web : www.touretdetours.fr

Assurance RCP: ALLIANZ IARD 87 rue de Richelieu 75002 PARIS Garantie financière : Groupama 8-10 rue d'Astorg - 75008 PARIS
Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération de la Randonnée Pédestre - 64 rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS
N° d'immatriculation : IM075100382

NOTICE D'INFORMATION PREALABLE

Responsable du séjour : Christian LAFUMAS

SEJOUR ITINERANT - LES PYRENEES

Cauterets - Gavarnie

Du Dimanche 8 Septembre au Dimanche 15 Septembre

COUT DU SEJOUR : 430 € / personne

DEPLACEMENT : covoiturage 1300km environ A/R

NOMBRE DE PARTICIPANTS : minimum 8 - maximum 12

HEBERGEMENT : en gîtes, couchage dortoir

PROGRAMME : circuit en itinérance de Cauterets à Gavarnie

Départ de Crest le dimanche 8 septembre à 8h00.

Lundi 9 : Cauterets - Refuge Ihéou 16km - Dénivelé + 1550 m

Mardi 10 : Refuge Ihéou - Refuge Wallon 18km - Dénivelé + 1300 m

Mercredi 11 : Refuge Wallon - Refuge houlette 12km - Dénivelé + 1300m

Jeudi 12 : Refuge houlette - R. Baysse - Gîte Gavarnie 17km - Dénivelé + 1200 m

Vendredi 13 : Gavarnie - Refuge des Sarradets 13km - Dénivelé + 900 m

Samedi 14 : Refuge des Sarradets - Brèche Rolland - Pointe Taillon - Gavarnie
16km - Dénivelé + 900 m - 2000m

Dimanche 15 : Retour Crest après visite de la grotte à LOURDES
Arrivée en fin d'après midi (18h00 environ)

ALTITUDE MAXIMUM : 3144 m

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée pédestre en itinérant. **Niveau Difficile**

L'ensemble de ce programme peut être modifié sur décision du responsable en fonction des conditions climatiques.

Prévoir l'équipement habituel du randonneur : vêtements chauds, lunettes de soleil, crème solaire, chapeaux, vêtements de pluie.

ACCOMPAGNATEUR DES RANDONNEES : Christian LAFUMAS - tel 06 26 33 18 57

INFORMATION AUX PARTICIPANTS :

Ce séjour est proposé à tout membre de l'association avec licence en cours de validité.

Il appartient aux randonneurs (euses) qui souhaitent s'inscrire à ce séjour de vérifier qu'ils (elles) sont suffisamment entraîné(e)s et bien équipé(e)s en fonction des difficultés prévues au programme ci-dessus.

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : 1^{er} mars 2019

Pièces jointes ou téléchargeables sur www.touretdetours.fr : Annexe 12 bis : obligation d'information des articles R211-3 à R211-11 du Code du tourisme - Annexes 10 & 11 : contrats optionnels d'assurances - Notice info-préalable

Le prix comprend :

La demi-pension, du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du dernier jour*.

Les boissons à l'arrivée de l'étape et aux repas.

Le café ou l'infusion le soir.

Le pot dit «de convivialité» à la fin du séjour.

L'accompagnement des randonnées.

L'assurance «assistance voyageur» (incluse avec notre licence).

Les taxes de séjour et d'immatriculation tourisme.

Ne sont pas compris :

Les draps ne sont pas fournis dans les gîtes : **prévoir un «sac à viande».**

Les repas de midi tirés du sac (achats possibles sur place).

Le covoiturage : 100 € maximum /personne.

Les assurances facultatives (annulation, interruption bagages).

D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme «compris».

INSCRIPTIONS :

Dès réception de cette notice d'information préalable :

Contacter C. Lafumas : lafumas.christian@gmail.com ou par téléphone 06 26 33 18 57

après appel, je vous adresserai (par la poste pour les non internautes) UN BULLETIN D'INSCRIPTION ainsi qu'un BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX ASSURANCES OPTIONNELLES.

Votre inscription deviendra définitive après signature et RENVOI DE CES 2 BULLETINS. Dans tous les cas, nous retourner signé le **bulletin signé (Annexe 11)** de souscription aux assurances même si vous n'y souscrivez pas en cochant la case attestant que vous avez eu connaissance des conditions d'assurance ACCOMPAGNES d'un chèque (acompte de 150 € + assurances) à l'ordre de Tour et Détours, adressé à TOUR ET DETOURS - Rue Aristide Dumont - 26400 CREST

UN SEUL CHEQUE : ACOMPTE + SOUSCRIPTION AUX ASSURANCES

PAIEMENTS :

A l'ordre de TOUR ET DETOURS en précisant le séjour concerné au dos du chèque.

Acompte à l'inscription de 150 € + assurances optionnelles souscrites simultanément à l'inscription (Impératif : même date sur le bulletin d'inscription et sur le bulletin de souscription)

Chèque du solde : 280 € à adresser avant le 15 juin 2019

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Annulation avant le 15 juin 2019 : retenue de l'acompte (150 €)

Annulation entre le 16 juin 2019 et le 31 juillet : retenue de 215 €

Annulation entre le 1^{er} août et 7 septembre retenue de la totalité (430€) sauf si vous trouvez un remplaçant ou si vous avez souscrit l'Assurance annulation et remplissez les conditions requises de remboursement.

En aucun cas, les assurances optionnelles ne sont remboursées.

Fait à Crest, le 2 février 2019

Le Responsable du séjour : Christian Lafumas

RECLAMATIONS DES PARTICIPANTS

Après avoir saisi l'association organisatrice et, à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le participant au séjour peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisie sont disponibles sur son site : www.mtv.travel

Pièces jointes ou téléchargeables sur www.touretdetours.fr : Annexe 12 bis : obligation d'information des articles R211-3 à R211-11 du Code du tourisme - Annexes 10 & 11 : contrats optionnels d'assurances - Notice info-préalable

Pièces jointes ou téléchargeables sur www.touretdetours.fr : Annexe 12 bis : obligation d'information des articles R211-3 à R211-11 du Code du tourisme - Annexes 10 & 11 : contrats optionnels d'assurances - Notice info-préalable